

RE-RÉGULATION

Nous l'avons développé ici même début juillet (Billets n° 60) : la captation, le dévoiement ou l'aliénation des relations franco-africaines (au choix) tiennent par un entrelacs de criminalité économique et politique, lui-même autorisé par des décennies d'impunité. Et même davantage : la traite est abolie, la colonisation est répudiée, mais ni les négriers, ni les profiteurs du travail forcé, ni les auteurs de massacres coloniaux n'ont été punis.

La criminalité néocoloniale a connu un nouvel essor avec la mode ultra-libérale, refusant tout contrôle des mouvements de capitaux, toute possibilité d'enquête dans les paradis fiscaux, et bien sûr toute justice pénale internationale. Et qui aimerait maintenant multiplier les armées privées.

Les ONG ont été précurseurs dans le combat contre cette idéologie de l'irresponsabilité et de l'impunité. On les a souvent traitées elles-mêmes d'irresponsables, mais le fait est que le vent tourne, et plutôt vite à l'échelle historique.

Les énormes moyens des mafias russes, s'ajoutant à ceux des narcotrafiquants, ont fait prendre conscience au G7 des risques d'une overdose criminelle. La masse des capitaux flottants, propageant la crise économique tel un incendie en Asie et au-delà, suscite désormais de telles inquiétudes que l'establishment politique et médiatique de l'Occident en vient à souhaiter une refondation du système de Bretton Woods.

Même le projet de taxation des transactions financières (la taxe Tobin, honnie par le Congrès américain et la City) n'est plus tabou.

Quant aux crimes politiques les plus graves, ils seront bientôt dans le collimateur de la nouvelle Cour pénale internationale. Et le Tribunal d'Arusha a prononcé la première condamnation pour génocide de l'histoire.

Allons ! Ceux qui se battent pour un renforcement des règles du jeu entre les humains, afin de limiter les victimes du n'importe quoi, ne perdent peut-être pas tout à fait leur temps.

SALVES

Arusha

Plus de 4 ans après le génocide du printemps 1994 au Rwanda, ce déchaînement criminel est enfin reconnu et sanctionné comme tel par la justice internationale. Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a condamné pour génocide et puni d'emprisonnement à vie Jean Kambanda, Premier ministre du gouvernement intérimaire (GIR) qui « administra » le projet d'extermination des Tutsis.

En plaçant coupable, le condamné aura rendu un service considérable à l'histoire de son pays, contre tous les révisionnistes. Lui aussi a prononcé à la radio des discours haineux. Mais il ne fut pas dans la conspiration première : il fut choisi parce que relativement « présentable » - à la différence des officiers qui avaient saisi le pouvoir dans la nuit du 6 au 7 avril, après la mort du président Habyarimana.

Mais il fut et resta le chef du GIR, condamné sans nuances par le tribunal d'Arusha. Ce gouvernement fut composé à l'intérieur même de l'ambassade de France, sous la houlette de l'ambassadeur Marlaud. La France ne cessa de le reconnaître et de lui apporter son soutien, au moins diplomatique, durant tout le génocide.

La condamnation du GIR établit donc un premier pan de la complicité française dans le génocide de 1994.

Scotchés

Depuis qu'il a fallu quitter les bases centrafricaines, Paris a fait du Tchad « la plaque tournante de la présence militaire française en Afrique » (*Le Monde*, 10/09/1998). Début septembre, le général Jean-Pierre Kelche, chef d'état-major, est allé à N'Djamena verrouiller ce dispositif (*Épervier*), un temps menacé par les humeurs du président Idriss Déby. Celui-ci s'offusquait que les forces françaises ne s'impliquent pas davantage dans la (féroce) répression du Sud tchadien.

Qu'à cela ne tienne : selon *Le Monde*, « l'armée française s'impliquera davantage [...] dans l'assistance logistique auprès de l'armée nationale tchadienne ». C'est-à-dire que, comme lors de la plupart des massacres de l'histoire du Tchad « indépendant », les massacreurs et leurs chefs pourront être amenés à pied d'œuvre par des véhicules français, des hélicoptères ou des avions français, pilotés par des militaires français. Lesquels, avec leurs compatriotes instructeurs, tourneront le dos et se boucheront les oreilles. Schéma connu. Qui peut mal tourner si les massacreurs exagèrent.

Ces mêmes aéronefs français peuvent aussi, le cas échéant, amener les soudards d'une armée tribale en Centrafrique ou au Gabon (destination le Congo-Brazza).

Le général Kelche était censé « préparer » la visite du ministre de la Coopération Charles Josselin. Il bouclait en fait le dossier, car au Tchad depuis un siècle l'armée française précède, dans tous les sens du terme, le pouvoir civil.

Fort civil, justement, le ministre a pris la peine avant son départ d'écouter longuement les ONG. Elles lui ont démontré l'impossibilité, en l'état, d'une coopération honorable avec le régime Déby.

Communiquant au conseil des ministres du 16 septembre le résultat de son très bref voyage, Charles Josselin indiquait que le dispositif *Épervier* n'était pas remis en cause et que « l'examen des projets de coopération militaire [...] ne soulève pas de difficulté particulière ».

Certes, ajoutait le ministre, la lourde condamnation du député Yorongar (cf. *Billets* n° 61) est un « facteur de tension ». Car il faut « que les autorités tchadiennes nous aident à défendre leurs dossiers »... Tel était à peu près le langage que tenait le général Huchon à l'émissaire des FAR, l'armée génocidaire du Rwanda, en mai 1994 : aidez-nous à vous aider, en étant plus présentables aux yeux de notre opinion publique.

Sinon, pour Charles Josselin, « *cette visite s'est déroulée dans un climat détendu. Elle aura sans doute contribué à rasséréner nos relations avec ce pays* ».

On veut croire que le ministre n'est pas si serein. Le gouvernement Jospin balançait entre deux plateaux inégalement tarés :

- l'honneur de l'armée française et la crédibilité du nouveau (dis)cours de politique africaine¹ exigeraient le retrait de tout soutien au régime Déby ;

- mais la corporation militaire pressent qu'un retrait de son bastion tchadien risque d'engager un processus inconcevable, l'arrachement de ses racines coloniales ; Elf n'entend pas laisser Exxon profiter seule du pétrole tchadien ; Bouygues a hâte de participer à la construction de l'oléoduc vers le Cameroun : et Jacques Chirac trouve tout naturel de donner l'accolade (fin juillet) à son collègue Déby sur le perron de l'Élysée (*Le Canard enchaîné*, 9/09/1998).

Alors, l'honneur, la crédibilité...

1. Le ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine déclarait le 27 août aux ambassadeurs que la politique africaine de la France connaissait « *de profonds changements* » et que Paris s'en tenait fermement à « *sa nouvelle politique de non-ingérence* »...

Coucou

À l'occasion du truquage du scrutin présidentiel tchadien, en 1996, nous avons narré les exploits électoraux du fonctionnaire parisiano-chiraquien Jérôme Grand d'Esnon (cf. *Billets* n° 36¹). L'enquête du juge Desmures sur les emplois fictifs de la ville de Paris a stimulé les investigations du *Canard enchaîné* (09/09/1998). Il a suivi à la trace ce fonctionnaire modèle.

« *Embauché en 1991, ce spécialiste du financement politique n'avait pas de bureau à la Mairie* ». Il fut une « *pièce maîtresse de la campagne présidentielle de Chirac* ». Vainqueur, ce dernier a donc prêté à son ami Déby un conseiller très efficace. Gratuitement ?

Question financement politique, Elf a, semble-t-il, fourni beaucoup de carburant à l'élection présidentielle tchadienne - finançant sans problème les deux candidats du « second tour », les généraux Déby et Kamougue. Ceux-ci s'entendent depuis lors comme larrons en foire. C'est pour avoir dénoncé cette magouille pétrolière que, suite à la plainte des deux généraux, le député Yorongar moisit aujourd'hui dans les geôles de N'Djamena.

1. Et le *Dossier noir* n° 8, Tchad, Niger, *Escroqueries à la démocratie*, L'Harmattan, 1996. Disponible à *Survie*.

Trous

Un exemple parmi d'autres des ponctions systématiques effectuées par le clan et la famille Déby sur le budget de l'État tchadien et les contributions de l'aide extérieure (le 12 juillet, Paris a encore accordé en urgence 40 millions de F pour « l'ajustement structurel » du Trésor public tchadien) : la Société nationale d'entretien routier (SNER) appartient à la famille présidentielle. Elle s'arrange fréquemment pour ne pas achever les travaux de réfection avant la saison pluvieuse. Il faut du coup tout reprendre après les pluies.

Devoirs de vacances

Certains députés de la mission d'information sur le Rwanda¹ ont passé un été studieux, à éplucher les documents confidentiels obtenus par la mission et à les confronter aux comptes-rendus des auditions, publiques ou à huis-clos. Ils ont repéré tellement de lacunes et de contradictions que le président de la mission, Paul Quilès s'est résolu à prolonger celle-ci de 3 mois. Remise du rapport en décembre.

Le collectif d'ONG qui avait réclamé une commission d'enquête, et n'a cessé depuis de scruter les travaux de la mission, va publier fin septembre un mémorandum d'exigences citoyennes : sans réponse à certaines questions-clefs, il considérera que la mission n'a pas fait son travail.

1. Notamment les deux rapporteurs, Bernard Cazeneuve et Pierre Brana, et Jean-Claude Lefort.

Le Sommet de la pyramide

Du 26 au 28 novembre se tiendra à Paris le traditionnel Sommet franco-africain. Thème : la sécurité. En présence de bon nombre de dictateurs, spécialistes plus ou moins endurcis de l'insécurité en tout genre : du pain, du soin, de la vie, de la liberté.

Cette exposition d'une politique franco-africaine momifiée se tiendra, comme il se doit, sous la pyramide du Louvre. *Agir ici* et *Survie* ont prévu pour l'occasion une salve d'interventions citoyennes. À commencer par une campagne de cartes postales, adressées au Président de la République, au Premier ministre et au ministre de la Défense, sur l'insécurité entretenue par les pratiques occultes et incontrôlées de la Françafrique militaire et barbouzarde.

Et si on laissait au musée les 38 années de confiscation des indépendances ?

Clair-obscur

Le 3 septembre, le Premier ministre Lionel Jospin est intervenu devant l'Institut des hautes études de défense nationale. Évoquant la mission parlementaire d'information sur le Rwanda, il a exprimé son « *souci de transparence vis-à-vis du Parlement* », y compris sur « *l'action de nos services de renseignement* » (*Libération*, 04/09/1998).

Serait-ce une ouverture vers ce que nous réclamons, un contrôle parlementaire des services secrets ? Lionel Jospin a aussitôt ajouté une mise en garde sibylline, en forme de truisme : il a invité à ne pas « *confondre les rôles ni les responsabilités du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif* ».

Le problème c'est qu'en la matière, jusqu'ici, le pouvoir exécutif était tellement absolu qu'il en venait à se confondre lui-même (sauf en excuses).

Autre nouvelle : la Mission militaire de coopération, souvent mise en cause à propos du Rwanda, devient *Direction de la coopération militaire et de défense*. Peut-on espérer que ce changement d'appellation signifiera davantage que celui de certains partis politiques - soucieux avant tout d'éloigner le spectre des « affaires » ?

Pasqua vs « La Françafrique »

Charles Pasqua n'a guère apprécié de se voir en photo sur la première page du livre de François-Xavier Verschave, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République* (Stock) ¹. Bien que ses exploits et ceux de son réseau y soient abondamment cités, il n'a trouvé, pour intenter une action en diffamation, qu'un unique passage relatif à l'été 1994 : il n'admet pas qu'on lui reproche l'échange du terroriste amorti Carlos, établi au Soudan, contre le soutien à un régime qui pratique le « nettoyage ethnique » ; il conteste avoir mené à l'aide de ses réseaux personnels, en cette occasion et en d'autres, sa propre politique africaine et arabe.

Le procès de l'auteur et de l'éditeur se tiendra les 29 et 30 mars 1999. Le plaignant n'est pas forcément très avisé de réchauffer l'affaire Carlos. Les tractations entourant la livraison de ce dernier sont abondamment documentées. Les sympathisants de Charles Pasqua, nombreux chez les catholiques conservateurs, pourraient ne pas apprécier l'entretien secret qu'eut à l'époque leur ministre préféré avec le leader islamiste de Khartoum, el Tourabi. Celui-là même qui orchestre la persécution des chrétiens sud-soudanais.

Quant au rappel des réseaux personnels de Charles Pasqua, il rencontrera fâcheusement le rapport (n° 1077) de la commission parlementaire d'enquête sur la Corse, où sont dénoncés les liens entre le milieu insulaire et certains amis de l'ex-ministre, très actifs sur le créneau des jeux et casinos africains.

La défense produira une dizaine de témoins qui décriront les activités africaines de la maison Pasqua, et remémoreront l'interminable calvaire subi par des millions de Soudanais.

L'ancien ministre a, de son côté, sollicité le renfort de trois collègues (Edmond Alphandéry, Michel Roussin, Nicolas Sarkozy), et de l'ex-patron de la DST Philippe Parant. Ce procès de *La Françafrique* sera peut-être moins celui du livre que du scandale qu'il décrit.

En tout cas, tous les soutiens sont bienvenus pour cette heure de vérité.

1. L'ouvrage, est-il besoin de le préciser, a été rédigé au profit exclusif, matériel et moral, du combat mené par *Survie* contre l'irresponsabilité invétérée qui défigure les relations franco-africaines.

Tournée de solidarité

L'un des membres fondateurs du club pasquaïen *Demain la Corse* n'est autre que le pape des casinos et des paris dans le golfe de Guinée, Robert Feliciaggi (cf. *Billets* n° 21, 47, 53, 55, 60). Ce brasseur de liquidités est un proche de celui qui passe pour le « parrain » de la Corse du Sud, Jean-Jé Colonna ¹. Il joue décidément sur tous les terrains : le club de football qu'il préside, le Gazelec d'Ajaccio, a été subventionné par des crédits destinés au... RMI (Revenu minimum d'insertion) (*Libération*; 24/09/1998).

Robert Feliciaggi a tissé à travers l'Afrique francophone un réseau de loteries, mais aussi de paris hippiques, très apprécié des pouvoirs en place : des variantes locales du PMU (Pari mutuel urbain) permettent aux parieurs camerounais, gabonais, brazzavillois ou maliens de miser sur les courses françaises.

Le Messager, le journal du très réputé Pius Njawe, persécuté par le président camerounais Biya, prétend que Charles Pasqua serait l'un des actionnaires les plus en vue de ce réseau ludique.

Mi-septembre, l'ancien ministre s'est rendu en jet privé au Cameroun, au Gabon, au Congo-B. et au Mali, dont il a rencontré les présidents respectifs. Au Cameroun, il a reçu tous les honneurs, y compris un dîner d'État. Il a déclaré venir discuter de la paix en Afrique centrale, de la crise asiatique, de l'avenir du franc CFA. Et conforter la solidarité franco-africaine : « *Si ça va mal en Afrique, ça ira mal en Europe* ».

La plupart de nos lecteurs n'ont pas accès au *Messager*. Devraient-ils être privés de l'interprétation qu'il donne de cette visite ? Nous la leur livrons sous toutes réserves - les laissant seuls juges de sa vraisemblance.

L'ex-ministre serait allé « à la rescousse » du Pari mutuel urbain camerounais (PMUC). « *Charles Pasqua est venu obtenir auprès de Paul Biya le maintien des avantages exclusifs accordés au PMUC* », menacé par l'arrivée sur le marché camerounais des sociétés Lotelec et Cameroon Foot-Pools. « *Les mesures répressives (harcèlement fiscal) dont pourraient être frappées les autres industries du hasard dans les prochains mois ne seront alors que l'aboutissement du lobbying mené par Charles Pasqua auprès de ses 'amis du Cameroun'* », pronostique *Le Messager*. Un pari risqué...

1. Cf. Assemblée nationale, Rapport n° 1077, p. 181-184 et 446-447. Le rapporteur Christian Paul insiste : ce rapport est à lire entre les lignes.

Prison à rallonge

Pius Njawe ne voyage pas en jet privé. Il croupit en prison pour avoir osé évoquer un malaise cardiaque de Paul Biya. Il était libérable le 23 décembre. Mais le pouvoir redoublant de procès à son égard, il vient, pour une vieille affaire, d'écopier de 5 mois d'emprisonnement supplémentaires.

Le Cameroun devance désormais le Nigeria au *hit-parade* mondial de la corruption. Dans un dossier très complaisant pour le régime de Yaoundé, le journaliste de *Jeune Afrique* François Soudan semble se féliciter des effets de la condamnation de son confrère : il avalise les propos d'un ministre, selon lequel « *cette affaire a servi de leçon ; depuis, les journalistes hésitent à publier n'importe quoi* » (*JA*, 18/08/1998).

Il reproche aussi à Pius Njawe de poursuivre un combat politique en ne sollicitant pas du président Biya une grâce « *qui lui aurait vraisemblablement été accordée* ».

Le journaliste embastillé a vertement réagi : il ne saurait demander pardon pour une offense qu'il n'a pas commise (*JA*, 8/09/1998).

À part cela, selon François Soudan, « *la page des turbulences politiques est définitivement tournée* » au Cameroun.

Et il se dit là-bas que Charles Pasqua était venu, aussi, préparer une visite de Jacques Chirac à Yaoundé...

Bienveillance

Heureusement pour le procureur Bernard Bertossa qu'il exerce à Genève, et non à Yaoundé ou Libreville !

Lors d'une récente émission de la *Marche du siècle*, sur France 3, il a laissé entendre que les comptes en Suisse du président gabonais Omar Bongo pouvaient avoir servi à blanchir des fonds importants. Pendant ce temps, la justice genevoise projetait de mettre le nez dans le compte *Davenport*, par où ont transité des centaines de millions de francs - que Bongo a gagnés bien sûr à la sueur de son front.

Lors d'une audience agitée le 26 août, Me Jacques Vergès, avocat des travailleurs en général et des présidents africains en particulier, s'est élevé contre les propos du procureur genevois : « *Il s'agit d'une offense à chef d'État que mon client, dans sa bienveillance, n'a pas voulu cette fois-ci poursuivre* » (*Le Canard enchaîné*, 02/09/1998).

Le problème, c'est quand se confondent chef d'État et chef des tas, valises diplomatiques et valises à billets, délit d'opinion et lèse-majesté...

Bons points

* Après avoir rencontré le 17 septembre les juges européens qui ont lancé « l'appel de Genève » contre la corruption, un groupe de 12 députés socialistes (dont Arnaud Montebourg et Marisol Touraine) s'inquiète de « l'impunité totale » de la criminalité financière. Il va demander la création d'une commission d'enquête sur les paradis fiscaux en Europe. Ce qui, paraît-il, ne manque pas d'irriter le ministère de la Justice (*Libération*, 18/09/1998). Pourquoi donc ?

* Qualifiant la Grande Loge nationale de France (GLNF) de « *maçonnerie d'affaires* », le Grand Orient de France a décidé de rompre toute relation avec elle (*Libération*, 07/09/1998). Nous avons signalé (*Billets* n° 59 et 61) que la GLNF multipliait les recrutements en FrancAfrique, et se trouvait trop souvent mêlée à des circuits de financement occulte. Tant que cette obédience d'environ 15 000 membres ne s'amendera pas, elle est évidemment infréquentable.

Fausse note

* La majorité des magistrats dénoncent, dans le projet de loi Guigou sur la présomption d'innocence, une nouvelle tentative de « *multiplier les obstacles sur la route du juge d'instruction* » et de le « *fragiliser* ». (*Libération*, 16/09/1998). Au moment où la profession s'approche un peu trop près des sanctuaires de la corruption... Y compris dans sa dimension franco-africaine.

Carnet

* Du 9 au 11 novembre se tiendra à Lyon la 10^{ème} Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), avec deux thèmes : *Profit et développement* et *Commerce électronique*.

Le collectif d'ONG *Reprenons l'initiative*, qui avait animé en 1996 le contre-G7, s'est reconstitué. Il organisera des débats *in et off*, sur Internet, la taxe Tobin, le commerce équitable. *Survie* animera dans ce cadre, avec des initiateurs de l'appel de Genève, un ou plusieurs débats sur les liens entre paradis fiscaux, criminalité financière et criminalité politique. C/o VSF, tél. (0)4 78 69 79 59. Fax 79 56.

* L'un de nos lecteurs, Jacques Monnot (auteur de *Le drame du Sud-Soudan. Chronique d'une islamisation forcée*, L'Harmattan, 1994) est à l'initiative de la création d'une association au nom explicite : *Solidarité France-Sud-Soudan*.

12 boulevard du Québec, 45000-Orléans. Tél. 02 38 54 21 96.

* Un autre de nos lecteurs, Anne Benveniste, estimait qu'il manquait de lieux de réflexion collective « *où penser le temps présent* », pour « *agir solidairement* ». Elle a donc ouvert à cet effet un Café-débats. Tél. 01 40 51 29 97.

Courrier

La salve *ONG piégées* de *Billets* n° 61 nous a valu une lettre fort argumentée de Roland Biache, président du comité de pilotage des Commissions mixtes. Rappelons qu'en participant à de telles Commissions, les **ONG** et collectivités territoriales, de France et du pays concerné, peuvent concourir à la définition de la coopération entre la France et ce pays.

Se posent dès lors forcément des problèmes éthiques difficiles, que l'on peut résumer ainsi : le bien que l'on permet en étant présent est-il supérieur au mal que l'on autorise en s'abstenant de le dénoncer ? Dans des situations relativement paisibles, la réponse est plutôt oui. S'il y avait eu une commission mixte France-Rwanda, les ONG se seraient aperçues, peut-être un peu tard, qu'il fallait s'en retirer. Beaucoup de situations intermédiaires restent douteuses : on ne sait pas encore si une violation grave des droits de l'homme va dégénérer ou se résorber.

Ainsi, nous explique Roland Biache, « *la participation des acteurs non-gouvernementaux à la Commission mixte France/Mauritanie représentait l'occasion de faire avancer la reconnaissance des associations mauritaniennes en faisant en sorte que soient invités à participer aux travaux [...] non seulement les 'représentants' du milieu associatif désignés comme tels par le Gouvernement mauritanien, mais les partenaires locaux des ONG françaises non agréés par celui-ci, de même que les associations de migrants en France* ».

Ceci ayant été obtenu, « *on peut aujourd'hui penser que cette Realpolitik a obtenu des avancées plus importantes qu'aucun boycott n'aurait sans doute pu le faire* ».

Roland Biache admet qu'il y a eu un prix à payer : passer officiellement sous silence le sort des réfugiés mauritaniens au Sénégal. La promotion du tissu associatif mauritanien permettra-t-elle, indirectement, d'améliorer leur sort ? Ce n'est pas impossible. Mais l'on voit bien que de tels paris sont fragiles, et qu'une plus forte implication des ONG dans les commissions mixtes nécessiterait en parallèle un renforcement de leurs capacités collectives d'analyse, de débat et de réaction politiques.

(Achevé le 27/09/1998)

ILS ONT DIT

FRANÇAIFRIQUE

« Les guerres coloniales n'ont jamais été très populaires. L'armée s'est beaucoup engagée en Indochine, au Maroc ou en Algérie, mais, par la suite, lors des petits conflits africains, elle a laissé sa place à de petits groupes paramilitaires. J'ai eu la chance de rencontrer certaines personnes au bon moment... [...].

On ne me donne jamais le feu vert - le feu rouge, n'en parlons pas - mais on me laisse passer à l'orange. Après quoi... Vous êtes dans la nature. [...]

Je suis un homme qui a passé dix ans aux Comores, qui a apporté beaucoup de choses à ce pays. [...] J'ai des enfants africains, des femmes africaines. Si je n'aimais pas l'Afrique, je ne vois pas ce que j'aurais été faire là-bas. [...]

On a sûrement fait le lit de potentats qu'il nous a fallu enlever ou attendre qu'ils disparaissent. [...]

Les Hutus sont des vrais Rouandais *[sic]*, alors que les Tutsis viennent du Nord, d'Éthiopie et du Soudan. [...] Les Tutsis ont été favorisés par la colonisation belge et ont massacré les Hutus durant cette période. [...] J'ai moi-même assisté à ça, en 64-65. [...]

À une époque, on a abaissé le drapeau français mais on l'a remplacé par la Caisse de Coopération *[l'actuelle Agence française de développement]*, mais c'était la même chose. [...]

Je crois avoir toujours été animé d'un esprit de justice ». (**Bob DENARD**, interview à *La Une*, 08/1998).

[Un concentré de Françafrique, jusque dans la bonne conscience. Celle-ci se repose sur un matelas de contre-vérités historiques, parfois monstrueuses : les « vrais Rouandais », les massacres de Hutus durant la colonisation belge - prolongée jusqu'en 1965. C'est ces gens-là qu'on laisse opérer « dans la nature », pour ce qui n'est que de « petits conflits », débouchant le cas échéant sur un génocide « sans importance », comme disait François Mitterrand].

« Il vaut mieux, vis-à-vis des États *[qui violent les droits de l'homme]* [...] une présence critique qu'une absence moralisatrice. [...] Notre volonté de partenariat avec les Africains autorise cette politique de franchise ». (**Charles JOSSELIN**, interview à Radio Notre-Dame, citée par *La Croix* du 19/09/1998).

[Charles Josselin rentrait du Tchad, où la « présence critique », la « volonté de partenariat » et la « politique de franchise » de la France sont en effet exemplaires...].

« La politique française en Afrique a un problème de crédibilité qui permet de la paralyser par des procès d'intention, de la mettre en accusation pour la neutraliser ». (**Emma BONINO**, commissaire européen. Interview à *Libération* du 22/09/1998).

[Si le manque de crédibilité est si fort, c'est qu'il y a eu fautes, erreurs, crimes. Tant qu'ils ne seront pas reconnus, ce n'est pas faire un procès d'intention que de penser que les mêmes causes produiront les mêmes effets : on l'a vu récemment au Congo-Brazzaville, au Soudan, au Tchad, en Guinée-Bissau. On le voit en Angola, au Gabon, au Cameroun, à Djibouti, etc. À l'inverse d'Emma Bonino, on peut regretter que cette irresponsabilité ambulante ne soit pas vraiment mise au repos - le temps au moins que la politique française retrouve ses esprits].

RWANDA

« *[Dans le cadre de la mission d'information sur le Rwanda,]* on rencontre des gens qui ont envie de faire avancer la vérité » (**Paul QUILÈS**, président de la mission, cité par *La Croix* du 17/09/1998).

[Louable novation ! Pendant plusieurs mois, Paul Quilès a plutôt fui ces gens-là... « Parfois on a la tête qui explose [...]. Il y a des doutes certains », ajoute-t-il. L'ex-ministre de la Défense quitterait-il enfin sa posture défensive ? Si oui, il aura bien mérité de la patrie !].

« La période préparatoire aux célébrations jubilaires *[de l'an 2 000]* est favorable à un regard de vérité sur le passé. N'ayez pas peur d'affronter la réalité historique telle qu'elle est ! Au cours de ce premier siècle d'évangélisation, il y a eu d'admirables héroïsmes, mais aussi des infidélités à l'Évangile qui exigent un examen de conscience ». (**Jean-Paul II**, message aux évêques rwandais en visite à Rome, le 17/09/1998. Cité par *La Croix* du 19/09/1998).

[Le président de la conférence épiscopale venait de laisser entendre qu'il était encore trop tôt pour réfléchir sur les responsabilités des catholiques dans la tragédie de 1994].

COUR PENALE INTERNATIONALE

« *[À la Conférence de Rome]*, l'isolement des États-Unis et de l'Inde *[hostiles à la création de la CPI]* était total. Ils ont été totalement incapables de rallier les autres pays à leur cause. Mais rien n'était joué et il faut souligner que dans les dernières heures, les pays d'Afrique noire ont joué un rôle essentiel. Alors que l'Union européenne a semblé fléchir, les pays africains ont tenu bon et contribué à rejeter les propositions de dernière minute [...] qui auraient pu faire échouer la négociation. L'Afrique a joué un rôle historique [...].

Il n'est pas irréaliste de penser que cette Cour pourra être mise en place dans quatre ou cinq ans [...]. Nous avons plus de travail que jamais. D'abord pour suivre le processus de ratification, notamment pour surveiller le choix éventuel de faire jouer la clause suspensive de sept ans en matière de crimes de guerre. Nous devons également suivre les travaux de la commission préparatoire *[qui]* [...] donneront une autre opportunité aux États-Unis et à d'autres pays de saper le processus s'ils le souhaitent [...]. La société civile a encore un rôle énorme à jouer. [...] Il faudra que se perpétue le réel partenariat qui s'est établi entre les ONG et un groupe de gouvernements 'progressistes' ». (**William R. PACE**,

du *World Federalist Movement*, qui anime depuis plusieurs années la Coalition mondiale des ONG pour la CPI. Interview à *Ubutabera*, 20/07/1998).

[Le rôle décisif de l'Afrique en faveur de la CPI confirme une dynamique. En juin 1998 a été créée la Cour africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Cette institution, certes, est pour le moment passablement bridée. Mais nul doute qu'avec le temps, jouant des failles de son protocole, elle saura desceller les silences d'État sur les violations les plus flagrantes du droit des gens].

Etc.

« Les grandes sociétés pétrolières se sont inquiétées, ces dernières années, de l'irruption des mafias dans leur circuit économique ». (Mireille BALESTRAZZI, sous-directrice des Affaires économiques et financières au ministère de l'Intérieur. Interview à *Libération* du 16/09/1998).
[À force d'ouvrir les vannes...].

« Quelqu'un a du dire à Mme Dassault [la mère de Serge, décédée en 1992] qu'il fallait absolument qu'elle fasse un don à tel parti, faute de quoi la société qui porte le nom de son fils n'aurait pas le marché. Et la pauvre femme, qui avait déjà plus de 80 ans, a cru et fait ce qu'on lui a dit ». (Bertrand DAUGNY, président de Dassault Électronique, accusée d'avoir versé 15 millions de FF de pots-de-vin aux partis socialistes belges pour décrocher un contrat d'un milliard. Cité par *Le Canard enchaîné* du 09/09/1998).

[Est-ce si drôle, cette pirouette à l'occasion du procès belge de la firme Dassault ? « La pauvre femme » (adjectif inapproprié) n'est plus là pour démentir qu'elle ait, par sénilité, actionné à tort son compte en Suisse. Serge Dassault, l'un des champions de la corruption française - au détriment de nombreux pays, dont certains très pauvres, et du budget de la France qui l'a abreuvé de subventions - croit toujours qu'il peut se moquer de la justice.

Il n'a peut-être pas tort, puisqu'il arrive à la justice de se moquer d'elle-même. Albert Lévy, substitut du procureur de Toulon, s'attaquait à la corruption ambiante et s'interrogeait sur les vrais commanditaires de l'assassinat de Yann Piat. Il avait résisté à l'ire de l'ex-préfet du Var, l'éminence pasquaïenne Jean-Charles Marchiani. Il vient d'être mis en examen pour « violation du secret de l'instruction », et astreint par son aimable consœur parisienne Marie-Paule Moracchini... à consulter un psychiatre (*Le Canard enchaîné*, 09/09/1998).

Autres mis en examen pour le même délit, très rarement poursuivis : le policier Alain Maillot qui avait « levé » l'affaire *Urba* de financement du Parti socialiste, et Claude Ardid. Ce journaliste a publié un livre remarqué sur les dessous de l'affaire Piat, et témoigné dans le film de Denis Robert *Journal intime des affaires en cours. Certains, au parquet de Paris, voudraient-ils rivaliser d'opportunisme avec leurs collègues de Yaoundé (affaire Njawe) ou N'Djamena (affaire Yorongar) ?*].

À FLEUR DE PRESSE

FRANÇAFRIQUE

Le Monde, *La vidéo-confession de Chirac*, 22/09/1998 (Alain ROLLAT) : « Notre Chirac national est capable de tout [...] dès qu'il s'agit de nouer certains commerces. En témoigne l'enregistrement diffusé dimanche soir, sur M6, avec l'accord de l'Élysée, par les investigateurs de *Capital*. [...] »

On le voit, à Pretoria, se compromettre avec l'avionneur Dassault qui le prie d'intriguer pour obtenir le contrat qui lui permettrait de vendre trente-huit avions de combat à l'Afrique du Sud. [...] On le voit, au Cap, se rendre à une soirée nocturne chez un financier produisant les meilleurs vins de son pays. Et, le lendemain, comme par hasard, on apprend que c'est un membre de sa délégation, PDG d'une entreprise spécialisée dans le nettoyage des fûts, qui traitera dorénavant les quarante mille barriques de l'immense domaine viticole. [...]

On le voit, à Luanda, devant le président angolais, faire l'article tel un bonimenteur de foire corrézienne, en faveur de Martin Bouygues, venu vendre des plates-formes pétrolières ».

[Promis, juré ! Jacques Chirac n'a strictement aucun besoin pour la campagne présidentielle de 2002. D'ici là, d'ailleurs, Serge Dassault se sera fait moine].

RWANDA

Marianne, *Le dictionnaire des idées fausses de notre temps*, 24/08/1998 : « **Rwandais (génocide)** : Il y a eu, au Rwanda, d'effroyables massacres à caractère interethnique. Les derniers, d'une sauvagerie inouïe, ont été organisés par des extrémistes hutus dans le but de saboter les négociations de paix avec la rébellion tutsie. Il est cependant abusif de parler de 'génocide' alors que l'ethnie 'génocidée' - les Tutsis -, bien que minoritaire, non seulement détient le pouvoir au Rwanda et au Burundi mais, en outre, a entrepris d'envahir le Congo (ex-Zaïre). Imagine-t-on les juifs en 1944 prendre le pouvoir en Allemagne et en Italie, puis se lancer à la conquête de l'Europe centrale ? L'idée, très répandue dans les cercles prétendument progressistes, qu'il y aurait des ethnies bonnes ou mauvaises en soi, est, de toute façon, d'essence raciste ! »

[C'est comme si on niait la Shoah parce qu'il y a des Juifs en Israël, qui ne sont pas des saints ! Se souvenir qu'une population a été victime d'une extermination, même partielle, n'est pas la considérer « bonne en soi » ! Quant au progressisme de Marianne, il n'est ni prétendu, ni réel. Son populisme franchouillard paraît bien peu vacciné contre le révisionnisme. Rappelons que le principal porteur de parts de cet hebdomadaire est Robert Assaraf, généralement considéré comme le fondé de pouvoirs d'Hassan II. Le périodique est désormais dirigé par Françoise Sampermans, politiquement marquée à la droite la plus extrême (Note d'information du Réseau Voltaire, 21/09/1998)].

La Croix, *La justice rwandaise débordée par les procès*, 29/08/1998 (François d'ALANCON) : « Ils sont officiellement 130 000 détenus dans les prisons et les cachots à attendre un hypothétique procès, accusés de 'génocide', de 'complicité de génocide' ou de s'être livrés, durant le génocide, à des destructions et à des pillages. Cent trente mille dans un pays qui [...] à l'automne 1994, ne comptait plus que 244 juges, 14 procureurs et 39 inspecteurs de police. Cent trente mille détenus, soit moins de 10 % de ceux qui ont participé au génocide. Les responsables du Front patriotique rwandais (FPR) estiment à deux millions le nombre de Rwandais à avoir commis, durant le génocide, un crime de sang de leurs propres mains ou pris part à un massacre collectif. Un chiffre jugé réaliste par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme (HCDH). [...] »

Cela n'empêche pas Pierre Vincke, chef de mission pour [l'ONG] *Avocats sans frontières*, [...] d'accorder un satisfecit au gouvernement : « [...] Les droits de la défense sont respectés, tant pour les prévenus que pour les parties civiles, et les conditions de détention se sont améliorées. Lente et imparfaite, la justice fait son chemin ». [...]

Surprise : depuis le début du mois de mai, près de 8 000 prisonniers sont passés aux aveux [ce qui abrège les procédures et permet de réduire les peines].. À cela plusieurs raisons. Un effort d'information [...]. L'impact des 22 exécutions publiques du mois d'avril et de la décision de Jean Kambanda, ancien Premier ministre, de plaider coupable devant le Tribunal [...] d'Arusha. [...]

‘*Même si nous améliorons la performance des tribunaux, reconnaît Faustin Ntezilyayo, ministre de la Justice, nous ne pouvons venir à bout de tous ces procès dans un délai raisonnable. Il sera impossible de juger tous les coupables. Nous devons adopter une autre approche. Ceux qui n’ont pas commis de crimes de sang et qui reconnaîtraient leurs fautes pourraient être libérés en attendant leur jugement. Seuls les principaux responsables comparaitraient devant les tribunaux tandis que les autres procès seraient décentralisés au niveau des villages et confiés à la justice traditionnelle*’ »

Le Soir (Bruxelles), *Et pendant ce temps, le Rwanda renaît de ses cendres*, 29/08/1998 (Colette BRAECKMAN) : « Depuis février dernier, chaque samedi, une réunion de discussion est organisée autour du président de la République, Pasteur Bizimungu. S’y retrouvent les leaders des partis politiques, le président de l’Assemblée nationale, des autorités religieuses et politiques. On y relit l’histoire du pays, on s’y interroge sur les relations entre Hutus et Tutsis, sur cette fracture mortelle introduite par la colonisation, on y réexamine le rôle joué par les Églises, par les forces étrangères.

Bref, les Rwandais ne se contentent pas de reconstruire leur pays, ils tentent aussi de relire leur histoire, pour tenter de comprendre comment et par qui ils ont été conduits au bord du gouffre »

[Il est évidemment impossible, par les temps qui courent, d’idéaler la situation politique du Rwanda, ni le pouvoir en place. Cependant, le simple fait que de tels débats se poursuivent, sur des sujets aussi brûlants, avec la participation de personnalités qui sont loin d’être toutes des dévots du régime, montre que le militaire n’a pas totalement avalé le politique. Ni la justice, à en croire La Croix].

LIRE

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1998*, Économica.

Poursuivant son exploration des voies de lutte contre la misère, le Programme des Nations unies pour le développement est conduit aussi à repérer les machines infernales qui appauvrissent les plus pauvres. À commencer par la dérégulation... C’est ainsi qu’après un demi-siècle de croissance sans précédent du revenu « moyen », plus de 4 milliards des habitants de la planète sont privés d’infrastructures de base. 1,4 milliards n’ont pas accès à l’eau potable.

Les 3 personnes les plus riches du monde ont ensemble une fortune supérieure à ce que gagnent en un an les 48 pays les plus pauvres. Il suffirait de 4 % de la richesse cumulée des 225 plus grosses fortunes mondiales pour que toute la population du globe ait accès à la santé, à l’éducation et à l’alimentation de base !

Le Rapport 1998 du PNUD s’attache plus particulièrement à la pollution et à la consommation. Les plus pauvres ont le moins de moyens de se protéger des effets de la pollution. En même temps, on observe une explosion de la demande de produits de luxe, y compris chez les « élites » des pays pauvres. Ni les voies ni les moyens ne manquent de bannir la misère - mais la volonté de combattre le creusement des inégalités.

Pierre Messmer, *Les Blancs s’en vont. Récits de décolonisation*, Albin Michel, 1998, 303 p.

On peut faire un certain nombre de reproches à l’ex-Premier ministre :

- gouverneur du Cameroun, il n’a pas compris le combat du leader indépendantiste Ruben Um Nyobé (acculé à la lutte armée par la politique stupide des prédécesseurs de Messmer, qui truquaient les élections et excitaient les rivalités ethniques) ; et il a du coup amplifié la répression, « brutale, parfois sanglante », qui dégénérera après son départ ;

- ami d’Houphouët-Boigny, il ne retient du bilan de celui-ci que la prospérité (menacée) de la classe des planteurs, négligeant la corruption éblouissante de son régime et la ruine financière du pays ;

- ministre des Armées lors de la guerre du Biafra, il s’émeut tardivement de cette aventure criminelle du tandem Foccart-Houphouët ; etc.

Mais, ayant lui-même combattu dès 1940 pour l’indépendance de son pays, avant de se retrouver aux premières loges des guerres coloniales en Indochine et en Algérie, il a tôt compris que l’aspiration indépendantiste était irrépressible. Il l’a prise au sérieux. Il est l’un des rares hommes d’État français à tirer les conséquences des indépendances africaines. Avec beaucoup de lucidité, il conteste le lien monétaire, la présence militaire, et les aberrations militaro-humanitaires.

Il admet que la réunification du Cameroun fut un coup de force, « une annexion ». Et il a du mal à cacher tout le mal qu’il pense du foccartisme, dans le sillage duquel Mitterrand s’est coulé sans état d’âme.

African Rights, *Rwanda. L’insurrection dans le Nord-Ouest*, 1998, 263 p.

Le résultat, considérable, d’une année d’enquêtes sur le terrain, avec de nombreux témoignages, souvent poignants. Tout ne peut bien sûr être dit, dans un climat de tension extrême. Ce qui apparaît en tout cas, c’est que cette insurrection a été planifiée, qu’elle est menée méthodiquement, par un groupe de gens qui ont participé au génocide et ne s’en sont pas repentis. Issus pour la plupart de cette région du Nord-Ouest, ils y recrutent, de gré ou de force, de nombreux civils. Ils conduisent une stratégie de la terreur, tant auprès des rescapés du génocide (témoins gênants), que des autorités administratives, et de tous les Hutus qui ne se rallient pas à leur cause.

L’armée, confrontée à cette guerre civile qui est aussi une guerre de civils, commet également des exactions et, parfois, des massacres. Certains sont sanctionnés, publiquement. D’autres non.

Le rapport évoque trop brièvement sur les soutiens extérieurs apportés, via le Congo-K, le Soudan et le Centrafrique, à cette Armée de libération du Rwanda, l’ALIR (complétée par une aile politique, le PALIR). Il est évident que ceux qui ont décidé de tels soutiens, dont probablement certains milieux français, portent une responsabilité criminelle majeure. À supposer que l’on croie au bienfait des guérillas, on peut s’interroger sur celui que l’ALIR, compte tenu de sa composition et du contexte historique, peut offrir à la population rwandaise...

Les *Dossiers noirs* n° 11, Spécial mémoire

Godwin Tété

La traite et l’esclavage négriers

Chaque mois, *Billets* met à nu un néocolonialisme caricatural, qui prolonge un colonialisme pas vraiment répudié. Le mépris continue de miner les relations franco-africaines. Poursuivre le déminage suppose de remonter plus avant dans l’histoire - au moins jusqu’à cette rencontre terrible entre l’Occident conquérant et l’Afrique subsaharienne : la traite des Noirs.

Godwin Tété nous remémore cette histoire en un exposé clair, concis, documenté - qui ravive utilement l’indignation, un peu anesthésiée par la commémoration consensuelle de l’abolition. Plusieurs annexes permettent d’ailleurs de se rendre compte que, 150 ans après, la page n’est pas vraiment tournée.

Agir ici et Survie, L’Harmattan, 63 p. Peut être commandé à *Survie* (42 F).

L'histoire aliénée des indépendances confisquées, ou assassinées

La Françafrique

Le plus long scandale de la République (Stock, 1998)

François-Xavier Verschave

Du massacre des indépendantistes camerounais à la guerre civile qui a détruit Brazzaville, en passant par les assassinats de Sylvanus Olympio, Outel Bono, Thomas Sankara, Dulcie September, par l'incendie du Liberia, par les guerres mercenaires au Biafra, aux Comores, au Zaïre - sans oublier le génocide rwandais - ce livre raconte quatre décennies de récidives criminelles et d'impunité. Il décrit les ressorts et les réseaux d'une énorme confusion financière, géopolitique et imaginaire : la Françafrique. Dans l'espoir d'accroître le nombre de ceux qui la refusent.

Peut être commandé à *Survie* (130 F, port inclus).

SURVIE, 57 AVENUE DU MAINE, 75014-PARIS - TEL.: (0)1 43 27 03 25 ; FAX: (0)1 43 20 55 58 - IMPRIME PAR NOS SOINS - COMMISSION PARITAIRE N° 76019 DEPOT
LEGAL : OCTOBRE 1998 - ISSN 1155-1666 - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS-XAVIER VERSCHAVE - ABONNEMENT : 80 F (ÉTRANGER : 100 F)